

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.068

**Compte de gestion
2006 : Budget
principal, budgets
annexes :
développement
économique,
assainissement,
assainissement non
collectif, eau potable,
compostage des
déchets végétaux et
transports en
commun**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Bernard ALLIAT, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS

FINANCES - PROGRAMMATION	Rapporteur : Monsieur NEBOUT
---------------------------------	-------------------------------------

COMPTE DE GESTION 2006 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ASSAINISSEMENT, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, EAU POTABLE, COMPOSTAGE DES DECHETS VEGETAUX ET TRANSPORTS EN COMMUN
--

Je vous propose d'approuver les Comptes de Gestion 2006 de Madame le Trésorier Municipal qui sont en concordance avec les Comptes Administratifs du Budget Principal et des budgets annexes Développement économique, Assainissement, Assainissement Non Collectif, Eau Potable, Compostage Déchets Végétaux et Transport en commun.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2006 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2006,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que toutes les opérations sont régulières,

Que le Compte Administratif a été approuvé ce jour,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances/Programmation du 13 mars 2007,

DELIBERE :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2006 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2006 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
02 avril 2007	03 avril 2007